

Objet : votre reçu fiscal n°RO-20241045

M. PIERRE D HEBRAIL
59 RUE BOILEAU
75016 PARIS

Cher Monsieur,

Votre soutien des missions du Rocher nous est infiniment précieux, et je tiens à vous en remercier de tout cœur.

Dans ces rencontres vécues chaque jour au cœur de antennes que vous soutenez, réside **la triple vocation du Rocher** :

- Être une **oasis, lieu de paix et de lien social** : "Le Rocher, vous êtes les gardiens de la cité" Mohammed.
- Bâtir des ponts et être une **école de la rencontre** : "Avec Le Rocher, j'ai réalisé un de mes rêves de vivre quelques jours avec une famille française, je suis très heureuse !" nous confie Loubna à la suite d'un camp en Bretagne.
- Être un **témoin** au service des habitants des cités : "Le Rocher, c'est un endroit où je me sens chez moi, c'est ce qui m'a permis de prendre confiance en moi et de m'intégrer à la culture française." affirmait Rabeb, habitant de Grenoble.

Merci de la part des habitants, des volontaires, des équipes, des bénévoles...

NB : Ce document, valable pour 2024, est à conserver pour présentation à l'administration fiscale en cas de besoin.



Arnaud de Carmantrand
Directeur de l'association

PS. Pour toute question relative à votre reçu fiscal, notre service Relations Donateurs se tient à votre disposition au 01.58.10.74.64.

NOUVEAU : Retrouvez tous vos reçus fiscaux dans votre espace personnel en vous connectant sur emma-it.net/portail.

Don en ligne sur jesoutiens.assolerocher.org

LE ROCHER OASIS DES CITES | 91 bd Auguste Blanqui 75013 Paris | www.assolerocher.org

REÇU ASSOCIATION (Article 200 du Code Général des Impôts)

REÇU FISCAL N°RO-20241045

NOM DE L'ASSOCIATION : LE ROCHER OASIS DES CITES (ROC)

Association loi 1901 publiée au J.O. du 29 mai 2004. Oeuvre ou organisme d'intérêt général.

Siège social : 91 bd Auguste Blanqui 75013 PARIS (FRANCE) - N°SIREN : 479 271 751

Nom et adresse du donateur :

M. PIERRE D HEBRAIL
59 RUE BOILEAU
75016 PARIS

OBJET DE L'ASSOCIATION : Mener des actions éducatives, sociales ou culturelles au service de la population, enfants, adolescent(es), adultes et familles, des quartiers en difficulté.



Le Président,
Alain de Taillandier

L'Association ROC reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt la somme de : *****300,00€*****

Soit : Trois cents euros

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI.

Date du versement : le 30-09-2024

Forme : Déclaration de don manuel

Nature et mode de versement : Numéraire - CB

Fait le : 25-10-2024